

## FORMATION DISPONIBLE 2020

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean continue d'offrir un programme de formation aux membres intéressés. Le nombre de personnes requis pour la tenue d'une formation varie entre 10 et 20 participants. Nous demeurons ouverts à vos suggestions alors n'hésitez pas à nous les soumettre.

Pour plus d'information, communiquez avec Marc-André Dion au **418 542-5666 poste 252** (dion.ma@spbsaglac.qc.ca).

TITRE	DURÉE	PRIX
Entretien de la scie mécanique et affûtage de la chaîne	7 h	25 \$
Techniques d'abattage	12 h	40 \$
Initiation au GPS	7 h	55 \$
Fiscalité forestière	7 h	45 \$
Formation sur la débroussailluse	12 h	40 \$
Formation en acériculture		
Aménagement des érablières	7 h	45 \$
Cuisson et transformation	14 h	75 \$
Initiation sur l'identification et la cueillette de champignons forestiers	7 h	25 \$
Produits forestiers non-ligneux	7 h	25 \$
Arpentage (nouveau)	7 h	À déterminer



SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Volume 22 • Numéro 1 [ Printemps 2020 ]

## ÉLECTION 2020 DES ADMINISTRATEURS

Le Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean informe les membres qu'il y aura élection des administrateurs lors des assemblées de secteur qui se tiendront du 9 au 17 mars 2020. Les producteurs intéressés à poser leur candidature sont invités à suivre la procédure indiquée. Le conseil d'administration du Syndicat compte huit administrateurs, chacun étant élu pour un mandat de trois ans. Ces personnes sont élues lors des assemblées de secteur et choisies parmi les producteurs membres de chacun des huit secteurs du Syndicat.

Tout propriétaire qui désire se porter candidat au poste d'administrateur doit faire parvenir au secrétaire du Syndicat un bulletin de mise en candidature au moins dix jours avant la tenue de l'assemblée du secteur dans lequel il désire se porter candidat. Le bulletin de mise en candidature complété doit être signé par le candidat et par deux membres en règle du même secteur. Le candidat doit être inscrit à la liste des membres du Syndicat au 31 janvier de l'année en cours et être propriétaire ou résident dans le secteur où il se présente.

Pour les fins de l'élection des administrateurs, un membre ne peut voter dans plus d'un secteur.

Au printemps 2020, trois postes administrateurs seront en élection. Il s'agit de :

Administrateur sortant	Secteur	Paroisses
Carol Bouchard	4	Ste-Rose, St-Fulgence, Chicoutimi-Nord, Falardeau, St-Honoré, Shipshaw, St-Ambroise, St-Charles et Bégin.
Pierre-Maurice-Gagnon	6	Grande-Baie, Bagotville, Ferland-Boilleau, Jonquière, Lac Kénogami, Larouche, Chicoutimi, Laterrière.
Philippe Poirier	7	Girardville, Albabel, Notre-Dame-de-Lorette, Dolbeau, St-Stanislas, St-Eugène, Ste-Marguerite-Marie, Ste-Jeanne-D'Arc, Ste-Élisabeth et Mistassini.

### Quoi faire pour présenter sa candidature ?

Remplir la fiche de mise en nomination ci-jointe dans le journal et la faire parvenir au bureau du Syndicat **avant le 28 février 2020**.

## BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR

JE \_\_\_\_\_, DÉSIRE POSER MA CANDIDATURE AU POSTE D'ADMINISTRATEUR  
DU SECTEUR ( ) POUR LES ÉLECTIONS 2020.

### CANDIDAT MEMBRE

Nom : \_\_\_\_\_ (EN LETTRES MOULÉES)  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_

### PROPOSEUR

Nom : \_\_\_\_\_ (EN LETTRES MOULÉES)  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_

### SECONDEUR

Nom : \_\_\_\_\_ (EN LETTRES MOULÉES)  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Téléphone : \_\_\_\_\_  
 Signature : \_\_\_\_\_  
 Date : \_\_\_\_\_

**RETOURNER À : M. Daniel Fillion, Secrétaire**  
**Syndicat des producteurs de bois**  
**du Saguenay-Lac-Saint-Jean**  
 3635, rue Panet  
 Jonquière (Québec)  
 G7X 8T7  
**AVANT LE 28 FÉVRIER 2020**

## Assemblées de secteur 2020

Les producteurs de bois et les propriétaires forestiers du Saguenay-Lac-Saint-Jean sont convoqués aux assemblées de secteur 2020 du Syndicat.

Les réunions auront lieu aux dates et endroits inscrits dans le calendrier. Nous comptons sur votre participation active à ces assemblées.

### ORDRE DU JOUR

- Ouverture de la séance**
- Élection des administrateurs sortants**  
Secteur 4 : M. Carol Bouchard  
Secteur 6 : M. Pierre-Maurice Gagnon  
Secteur 7 : M. Philippe Poirier
- Nomination des délégués**
- État de la situation et perspectives 2020**
- Conditions de mise en marché 2020**
- Divers**
- Clôture de la séance**

### CALENDRIER DES ASSEMBLÉES DE SECTEUR

### ATTENTION : LES RÉUNIONS DÉBUTENT À 19 H

SECTEUR	DATE	ENDROIT
7 Philippe Poirier	Lundi 09 mars 2020	<b>Motel Chute des Pères</b> (SALLE RIVE GAUCHE), 46, boul. Panoramique, Dolbeau-Mistassini
8 Valère Boivin	Lundi 09 mars 2020	<b>Salle de l'Âge d'Or</b> , 3085, 2 <sup>e</sup> Rue Nord, L'Ascension
5 Rémi Gagné	Mardi 10 mars 2020	<b>Édifice municipal</b> (SALLE DU CONSEIL), 3, du Couvent, Anse St-Jean
6 Pierre-Maurice Gagnon	Mardi 10 mars 2020	<b>Auberge des Battures</b> (SALLE OASIS), 6295, boul. de la Grande-Baie Sud, La Baie
3 Roger Allard	Lundi 16 mars 2020	<b>Hôtel de ville</b> (SALLE DU CONSEIL), 87, rue St-André, Métabetchouan-Lac-à-la-Croix
4 Carol Bouchard	Lundi 16 mars 2020	<b>Centre Multifonctionnel</b> , 257, rue Saguenay, Saint-Fulgence
1 Normand Roy	Mardi 17 mars 2020	<b>Hôtel du Jardin</b> (SALLE MARIA-CHAPDELAINÉ), 1400, boul. du Jardin, St-Félicien
2 Tony Potvin	Mardi 17 mars 2020	<b>Hôtel Château Roberval</b> (SALLE DUCHESNE), 1225, Boul. Marcotte, Roberval

Prendre note que l'assemblée générale annuelle aura lieu mardi le 5 mai 2020 à 19 h, à l'Hôtel Universel d'Alma (SALLE PIÉKOUAGAMI).  
UN LÉGER GOÛTER VOUS SERA SERVI À PARTIR DE 17 H. BIENVENUE À TOUS!



SYNDICAT  
DES PRODUCTEURS DE BOIS  
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Publié par :  
Syndicat des producteurs de bois  
du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
3635, rue Panet, Jonquière (Qc) G7X 8T7  
Tél.: 418-542-5666  
Sans frais : 1-800-463-9176  
Télec.: 418-542-4046

Responsable de la rédaction :  
Martin Lavoie  
Conception graphique :  
Les Imprimeurs Associés

Distribution :  
aux producteurs de bois du Saguenay-Lac-Saint-Jean  
en 4 600 exemplaires

IMPRIMEURS ASSOCIÉS-112910

## DES PRÉVISIONS DE PLUS EN PLUS DIFFICILES !

Finalement, les marchés du bois d'œuvre sur les marchés canadiens et américains commencent à s'apprécier légèrement par rapport à l'année 2019 où les prix se sont maintenus à des niveaux plutôt inquiétants pour les scieries de la région. En effet, il devient de plus en plus difficile de prévoir l'évolution du prix du bois d'œuvre sur les marchés, et ce, tant au niveau du bois de sciage que des panneaux OSB. Ce qui devient une source d'incertitude importante pour nos marchés de bois rond dans la région. Nous n'avons qu'à penser, par exemple, au retard dans la remise en fonction de l'usine de Chambord et aux spéculations quant au moment de sa réouverture officielle pour s'en rendre compte.

Pour 2020, les prévisions des différentes institutions bancaires américaines et canadiennes varient entre le maintien au niveau actuel et une légère croissance des mises en chantier. Quant aux dépenses en rénovation, qui ont été les plus élevées de la décennie en 2019, elles devraient se maintenir pour la prochaine année. Dans ce contexte, nous pouvons penser que l'industrie du bois d'œuvre continuera d'être rentable et que les marchés de bois rond devraient être stables en 2020.

Pourtant, même si la plupart des économistes s'entendent pour dire que les probabilités d'une récession sont faibles à court terme en Amérique du Nord, plusieurs facteurs pourraient influencer la croissance économique et le marché du bois d'œuvre de façon importante au cours de la prochaine année; le plus important étant les tensions commerciales entre les États-Unis et la Chine. D'autres facteurs, comme le conflit du bois d'œuvre entre les États-Unis et le Canada, le déplacement de la production de bois de sciage de l'ouest du Canada vers le sud des États-Unis et la fermeture de certaines unités de production de panneaux OSB pourraient aussi avoir une influence déterminante sur les marchés.

Conséquemment, il devient de plus en plus difficile voire impossible de prévoir avec précision le comportement de nos marchés de bois rond pour les prochaines années. Ce qui peut être une source d'insécurité pour les producteurs. Toutefois, il faut entrevoir l'avenir avec optimisme. Les qualités environnementales du bois en font un matériau incontournable dans la lutte contre les changements climatiques et nous pouvons penser que cet aspect, à lui seul, lui permettra de plus en plus de tirer son épingle du jeu sur les marchés.

Soyons fier de notre produit et ayons confiance en l'avenir.

**Daniel Fillion, ing.f.**  
Directeur général

## SUIVI DOSSIER TORDEUSE

L'épidémie de tordeuse des bourgeons de l'épinette qui sévit dans la région depuis plusieurs années continue de causer des dommages importants. À ce titre, la saison 2019 a contribué à aggraver la situation. Les aires infestées en territoire privé ont connu une progression de 21% par rapport à 2018. Dans certains secteurs, on constate que la mortalité commence à être assez avancée et qu'elle compromet la rentabilité d'une éventuelle opération de récupération. De l'aide financière existe mais elle ne peut répondre à l'ensemble des superficies affectées. Les inventaires de larves pris à l'automne par la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM) et le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) montrent des niveaux très élevés sur la majorité des stations, ce qui laisse entrevoir une autre année difficile pour nos forêts résineuses en 2020. Vous pouvez en prendre connaissance sur le site de la SOPFIM en ouvrant la carte interactive sur la page d'accueil ([www.sopfim.qc.ca](http://www.sopfim.qc.ca)).

L'arrosage contre la tordeuse se poursuit pour une troisième année. Une nouveauté intéressante cette année est la diminution de la superficie minimale des blocs qui passe désormais à 4 ha alors qu'elle était auparavant de 10 ha. Il s'agit d'un gain significatif qui permettra à plus de propriétaires de bénéficier de ce programme. Les aires admissibles ont déjà été sélectionnées à l'automne 2019 et les propriétaires concernés ont signé leur protocole d'entente avec la SOPFIM. Si vous n'avez pas été contacté et que vous pensez avoir des superficies qui pourraient être arrosées, nous vous invitons à communiquer avec votre conseiller forestier. Actuellement, le programme est confirmé jusqu'en 2021.

**Martin Lavoie, ing.f.**  
Coordonnateur environnemental

## NOUVEAUTÉ

Afin de promouvoir la santé-sécurité et en collaboration avec les magasins LCR Vêtements et Chaussures de la région, les membres du Syndicat des producteurs de bois du Saguenay-Lac-St-Jean ont droit au rabais suivant :

- Rabais de 20% sur articles de travail et santé-sécurité

- Rabais de 10% sur autres articles en magasin

\*Sur présentation du journal\*

De plus, les membres qui se présenteront aux assemblées de secteur seront éligibles au tirage d'un ensemble complet pour bûcheron (bottes, pantalon, casque, gants), une gracieuseté de LCR Vêtements et Chaussures.

PLEIN AIR  
TRAVAIL  
SÉCURITÉ

# LCR

VÊTEMENTS ET CHAUSSURES  
CHICOUTIMI - LA BAIE - JONQUIÈRE - ALMA - ROBERVAL - DOLBEAU-MISTASSINI



## Normes de préparation et de façonnage

### FAÇONNAGE :

Billes droites; aucune fourche ou courbe, coupe perpendiculaire à l'axe de la bille

### EMPILEMENT :

Gros bouts du même côté

### BILLES DE PIED :

Aucune étoile et racine, tronçonnage de la carie  
Aucune charnière d'abattage  
Encoche d'abattage (moins de 2 po)

### TRONC :

Aucune bille de blocage (baïonnette, chancre, fourche, tordu et courbe excessive)

### ÉBRANCHAGE :

Aucune branche dans les empilements  
Nœuds au ras du tronc

### DIAMÈTRE FIN BOUT :

6 cm

### ÉTAT DU BOIS :

Aucun arbre mort, brûlé ou détérioré par les insectes et champignons

Aucun corps étranger (sable, fil métallique, clou, etc.)

Aucun bois de champs avec nœuds excessifs

Aucun arbre fendu

### DÉMÊLAGE :

Sapin, identification de l'épinette noire pure lors de la livraison

**St-Félicien : 5,50 m, 2,80 m et longueur d'arbre**

**Mistassini : 5,04 m**

**Girardville : 5,04 m**

**La Doré : 5,04 m**

**St-Thomas : 5,50 m, 2,80 m et longueur d'arbre**

- Tolérance de  $\pm 5$  cm sur la longueur des billes
- Minimum de 2,56 m (laisser-porter) en mélange dans l'empilement pour les usines de La Doré, St-Félicien, St-Thomas et Girardville. Pour Mistassini, les billes de 2,56 m provoquent des blocages à l'usine donc le minimum pour cette usine est de 3,10 m
- Diamètre maximum de 38 cm sauf pour Mistassini 60 cm. Marquer les billes > 38 cm avec un dièse (#) à la peinture et ces billes doivent être façonnées obligatoirement en 5,04 m de longueur dans un empilement distinct.

Pour toutes les autres normes, veuillez contacter vos responsables de la mise en marché.



## MISE EN MARCHÉ 2020

### La récolte du résineux peut se faire avec entrain :

Les perspectives de mise en marché pour le résineux sont excellentes. La demande de la part des transformateurs est forte. De plus, l'entente à long terme convenue entre votre organisation et Produits Forestiers Résolu qui s'échelonne jusqu'en 2024 permet aux producteurs de mieux planifier leur récolte. Le Syndicat a également conclu des ententes avec les entreprises Groupe Lignarex La Baie, Scierie Girard à Shipshaw et Arbec à L'Ascension.

### Le marché du tremble est très contingenté mais... :

Il n'est pas encore venu le temps où les producteurs peuvent récolter intensément leurs vieux peuplements de tremble. Par contre, certains marchés sont disponibles afin d'écouler de petites quantités générées par la récolte de peuplements mélangés.

Il est possible de produire du tremble qualité sciage pour les Industries Thomas-Louis Tremblay de Ste-Monique et pour la Scierie Petit-Saguenay. Le marché de la pâte de tremble se limite à des contrats ponctuels comprenant des volumes limités. Les producteurs intéressés doivent vérifier en tout temps avant de produire du tremble pour ces marchés.

### Chemins d'hiver, la coordination est de mise :

La récolte sur chemin d'hiver doit-être planifiée afin de réussir à transporter tout le bois des producteurs. La logistique du transport à cette période de l'année est l'élément-clé. Afin d'obtenir satisfaction, les producteurs doivent planifier leur récolte avec les responsables de la mise en marché au Syndicat. Le « sprint-cut » du printemps sera plus efficace s'il est bien planifié.

### Besoin d'un peu d'aide?

Au fil des ans, nous constatons que la récolte du bois se fait de plus en plus de manière mécanisée. Afin de répondre à cette demande, votre organisation a mis en place un programme d'accréditation d'entrepreneurs spécialisés en forêt privée. Plusieurs entrepreneurs se sont joints à ce programme afin d'offrir des services qui rencontrent les attentes des propriétaires forestiers du Saguenay-Lac-St-Jean. Ces entrepreneurs sont sur une liste que vous retrouverez sur le site internet du Syndicat. Également, comme à chaque printemps, certaines équipes de récolte en provenance de la forêt publique se rendront disponibles auprès du Syndicat. Nous vous invitons à contacter les responsables de la mise en marché, ils pourront vous jumeler à ces entreprises.

**Jacques Tremblay**  
Directeur de la mise en marché